Paris. Déjà 22 condamnations, 10 ans effectués en prison, une expulsion hors de France,… un Roumain de nouveau condamné à 3 ans de prison pour agression sexuelle

16/01/2026 à 13h33



Ce petit homme, aux cheveux noirs et vêtu d'une veste rouge et bleue, ressemble à un vagabond. Mais c'est aussi une personne dangereuse. Ce ressortissant roumain, âgé de 39 ans, a été condamné, jeudi, à une peine de trois ans de prison ferme. Il comparaissait pour avoir agressé sexuellement une femme qui se promenait le 18 septembre au Bois de Boulogne.

Une trace ADN relevée sur la veste de Carole permet d'identifier Yohan. Le suspect est facilement localisé car il attend d'être jugé à la prison pour une affaire de vol. Son casier judiciaire est déjà entaché de vingt-deux condamnations pour des vols avec violence ou des vols aggravés. Lors de ses auditions et dans le box de la salle d'audience, le malfrat reconnaît avoir agressé Carole.

Cet homme a déjà purgé dix ans de prison en France avant d'être expulsé vers la Roumanie et de revenir. Pourquoi ? « *Parce que j'aime bien la France. En Roumanie, il n'y a rien à faire* », avance le petit prévenu.

Le tribunal a tranché et a aussi prononcé une interdiction du territoire français durant dix ans. Cet homme sera de nouveau jugé le 2 février pour les violences commises sur sa seconde victime, Eva.

Le Parisien